

PONTCARRÉ

“Fête de l'école”



Village forestier de la Brie



Edito	page	3
Vie Municipale	page	4
Vie scolaire	Page	11
Vie Associative	page	12
Divers	page	14

www.mairiepontcarre.net

Vous désirez rencontrer vos élus mais vous ne connaissez pas bien leurs noms, consultez cette présentation succincte, elle vous servira de guide :

MAIRE

Tony SALVAGGIO,

MAIRES-ADJOINTS

Catherine TOURNUT Finances, vie économique et culturelle.

Roland LEROY, Voirie

Anne-Marie VUILLAUME, Scolaire et Social

Serge LANGE, Urbanisme et Aménagement

Bruno LACROIX, Vie Associative et Animation

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Marie-Anne PINTO, Communication

Denis THOUVENOT, Cadre de vie - Environnement

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Thomas ARRIAS, Jeunesse et sports

Danielle GIRAUD, Animation et sports

Régis GOSSELIN, Animation jeunesse

Axel JEAN, Social et scolaire

Marc VALETTE, Vie économique

Claude MACLE, Travaux

Jean-Luc LANFRANCHI, Information

Moheiz SAKOUHI, Jeunesse et sports

Corinne GABILLARD, Social et scolaire

André LEFRANCOIS, Cadre de vie

Elisabeth ZOGLAMI, Aménagement Urbanisme

Bulletin municipal tiré à 1100 exemplaires

Directeur de la publication : Tony SALVAGGIO

- Rédactrice en chef : Marie-Anne PINTO

- Rédaction : Commission Communication et Information

- Conception graphique, réalisation et impression :

AZAPRIM - Bussy Saint Martin - 01 60 07 79 45

- Crédits photos : AMAREVE - Marie-Anne PINTO, Tony SALVAGGIO, Bruno LACROIX, Anne-Marie VUILLAUME, Roland LEROY.





Monsieur le Sous-préfet Michel Jeanjean, Madame la Députée Chantal Brunel, Madame la Sénatrice Nicole Bricq, Monsieur le Conseiller Général François Perrusot et Monsieur le Maire Tony Salvaggio.

*Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,*

Je tiens tout d'abord à exprimer cette année encore ma profonde reconnaissance envers tous les enfants et les parents qui sont venus participer à la cérémonie du 8 mai. Votre présence nombreuse a représenté un message fort de reconnaissance pour nos anciens et je vous remercie d'avoir une nouvelle fois répondu à cette invitation. Je suis maintenant convaincu que nous saurons conserver cette mobilisation pour d'autres cérémonies.

Un des éléments forts pour notre politique communale cette année a été l'inauguration officielle de l'agrandissement de notre groupe scolaire et du restaurant scolaire en présence de Monsieur le Sous-préfet Michel JEANJEAN, de Madame la Députée Chantal BRUNEL, de Madame la Sénatrice Nicole BRICQ, de Monsieur François PERRUSOT Conseiller Général du Canton représentant le Président EBLE, de Madame Jacqueline ZERBIB inspectrice de l'éducation nationale, des élus, des directrices et enseignantes du groupe scolaire Louis Mazet, des représentants des parents d'élèves, ainsi que de l'architecte Madame Sandra TIMOTHE et des entreprises ayant réalisé les travaux.

Cette inauguration avait pour but de remercier nos partenaires financiers et de leur présenter cette réalisation. Pour mémoire je rappelle que le coût des travaux s'est élevé à 560 926 € HT. Pour les financer en grande partie, et afin de ne pas trop grever notre budget communal, nous avons réussi à obtenir les financements suivants :

- État :	128 592 €
- Conseil Général	36 180 €

J'ai pu également obtenir pour ce projet, 50 000 € des fonds parlementaires de Madame la Députée Chantal Brunel pour l'agrandissement du groupe scolaire et 70 000 € de Madame la Sénatrice Nicole Bricq pour l'agrandissement du restaurant scolaire.

Je tiens particulièrement à remercier ces généreuses donatrices qui ont permis de mener à bien conjointement ces deux projets.

Si certains pensent qu'en dépit de ces aides extérieures, cette dépense est encore trop élevée pour une petite commune rurale, je leur conseillerai de méditer ce mot d'Abraham Lincoln : «Si vous pensez que l'éducation coûte trop cher, essayez donc l'ignorance !»

Ici nous sommes fiers d'être responsables de notre devenir et de nos vies, qui passent en priorité par le chemin de l'école. Je remercie une fois de plus toutes les associations qui ont permis à notre commune de voir autant de manifestations culturelles, artistiques et sportives se dérouler au fil des mois. Elles témoignent de la vitalité toujours présente dans notre village de la Brie Boisée.

Pour conclure, je vous souhaite à tous, en mon nom et en celui du Conseil Municipal, un excellent été et de bonnes vacances.

Tony SALVAGGIO

Maire de Pontcarré

Vice Président de la Communauté de Communes de la Brie Boisée en charge des Affaires Sociales





Dépôt de gerbe par Madame la sénatrice Nicole Bricq



Serge Lange Maître de cérémonie chantant « la Marseillaise »



Commandant Thierry Gauroy



La jeune Maëlle Gloaguen et Tony Salvaggio

La journée de commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 s'est déroulée à Pontcarré en présence de Monsieur le Maire Tony Salvaggio, de Madame la sénatrice Nicole Bricq et des élus du Conseil Municipal.

La municipalité de Roissy-en-Brie était représentée par Madame le Maire Sylvie Fuchs et Madame Chantal Ledru, conseillère chargée des cérémonies commémoratives.

Un soleil radieux a bien voulu contribuer à la réussite de cette fête nationale ainsi que les porte-drapeaux et les anciens combattants de la FNACA présidée par Madame Bertheloot.

Monsieur Hascouët, président de l'amicale, était aussi « fidèle au poste » comme toujours.

Après la lecture du message des anciens combattants, le Capitaine de vaisseau (R) Thierry Gauroy a rendu un ardent hommage à la patrie.

Serge Lange, maire adjoint à Pontcarré a tenu à souligner le rôle essentiel et mal connu des soldats venus des colonies pour reconstituer une armée française qui avait été démantelée après l'invasion Allemande.

Monsieur le Maire a rappelé les circonstances de la guerre 1939 / 1945 qui a coûté tellement de vies humaines.

Puis sous le regard bienveillant de Tony Salvaggio, une très jeune fille Maëlle Gloaguen a donné lecture du discours préparé par Monsieur le Conseiller Général François Perrussot qui s'était excusé de n'avoir pu nous rejoindre. Cette participation émouvante de la jeunesse à la cérémonie a rencontré beaucoup de succès auprès de l'assistance.

Après le dépôt des gerbes devant le monument aux morts, la minute de silence et la mise en place d'un bouquet sous la plaque dédiée à Jean Moulin, l'hymne national a retenti sur la place, chanté par l'ensemble des participants qui ont été invités à se rassembler pour former une chaîne d'union avec leurs bras enlacés.

Ce fut une très poignante « Marseillaise ».

Après toutes ces émotions Monsieur le Maire et le conseil municipal ont invité la population et les délégués des corps constitués à se rafraîchir en partageant le verre de l'amitié dans la salle des mariages.

Le centre fait son show



Le mercredi 23 juin après midi, c'est l'effervescence au centre de loisirs. Devant les parents venus nombreux, les enfants ont présenté sur scène tout le travail d'une année, préparé et répété le mercredi, pendant les vacances et sur le temps de la pause méridienne. Chants, danses et saynètes se sont enchaînés dans un rythme endiablé dirigés par une équipe d'animateurs pleine de

ressources et d'innovation. A la suite de ce spectacle, un goûter a été servi et les fraises cueillies la veille par les animateurs ont eu beaucoup de succès. Un grand bravo à cette équipe qui sait si bien motiver et occuper nos enfants pendant leur temps libre.

Anne-Marie VUILLAUME



Mardi 22 juin s'est tenue, comme chaque année à cette période, la remise des diplômes de Forestier Junior à la Parenterie, en présence des représentants de l'Agence des Espaces Verts et de la Région Ile de France, des éco-animateurs ainsi que des élus du secteur.

Pontcarré a donc vu sa classe récompensée. Pour mémoire ce diplôme est décerné au bout de cinq années, le cycle débute en CP et va jusqu'au CM2. En effet, c'est un cycle complet de sensibilisation et d'éducation, on y étudie la faune, la flore et le respect de l'environnement .

En CP, trois thèmes sont proposés, l'approche sensorielle, les animaux, les végétaux. Puis pour les CE et CM des thèmes variés, végétaux, animaux, la forêt, l'eau, l'éco-citoyenneté et l'orientation. Je remercie le corps enseignant et les éco-animateurs pour leur implication dans cette belle aventure qui permet aux enfants

d'approcher la nature et de la respecter.

La commune se félicite de participer financièrement à la poursuite de ces activités dans le cadre scolaire ainsi que dans le cadre citoyen. Je suis heureux que les Forestiers aient leur siège à la Parenterie à Pontcarré, d'autant plus, qu'en 2002 lorsqu'il était question de supprimer cette structure pour des raisons financières, j'ai défendu ce projet pour qu'il se poursuive. Aujourd'hui, bons nombres d'élus des villes voisines qui ne s'impliquaient pas nous ont rejoint. Je félicite nos nouveaux diplômés en sachant qu'ils sauront préserver et défendre notre environnement grâce aux connaissances acquises.

Tony SALVAGGIO
Maire de Pontcarré



Les démarches pour vos travaux !

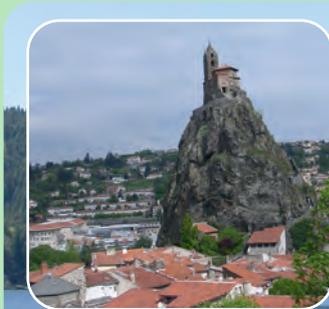
Si vous projetez d'effectuer des travaux : agrandissement, création d'une véranda, d'une piscine, d'une nouvelle clôture, créer une entrée charretière avec un nouveau portail, ravalement de votre maison, changer de couleur vos volets, votre première démarche doit être une demande de rendez-vous au service urbanisme de la Mairie, (tél: 01.64.66.43.64) qui vous conseillera sur les formalités à remplir pour mener à bien votre projet, en sachant que tout agrandissement de plus de 20m² nécessitera une demande de permis de construire. En dessous de cette surface une déclaration préalable de travaux (imprimé cerfa N°13404*01) vous sera remise et après étude du descriptif, une autorisation vous sera délivrée sous forme de décision de non-opposition signée du Maire Elle devra être affichée aussitôt et rester visible, pendant toute la durée des travaux afin de respecter le droit de recours éventuel des tiers.

Il est à noter que si vos travaux nécessitent la venue d'un camion de livraison de tonnage supérieur à 3.5 tonnes, une autorisation devra être délivrée car la commune est habituellement interdite à la circulation des « poids lourds » ; de même si vous devez faire stationner une benne à gravais sur le domaine public, une autorisation d'occupation de voirie sera nécessaire avec un délai de prévenance suffisant. Ce stationnement vous sera facturé 2 € par mètre-carré et par jour.



Roland LEROY
Maire Adjoint

Voyage en Auvergne



Grâce au programme Seniors Vacances organisé par le CCAS de Roissy-en-Brie et avec lequel nous avons signé un partenariat, quelques personnes de Pontcarré ont pu profiter du voyage proposé aux personnes isolées. Cette année, la destination était l'Auvergne. Nous avons eu en retour des impressions très positives des participants



Le temps des Loisirs

Les adhérents sont venus nombreux le jeudi 6 mai pour fêter le nom qu'ils ont choisi pour le club. Nous avons partagé un moment très sympathique autour d'une collation. La municipalité espère que ce club vive longtemps et qu'il vous apporte toute satisfaction. Nous sommes ouverts à toutes suggestions de votre part pour le dynamiser. N'hésitez pas à nous contacter. Nous vous proposerons une sortie sur la deuxième quinzaine de septembre. La salle Séquoia restera ouverte le jeudi tout l'été pour les personnes ne partant pas.



Environnement Cadre de vie

Vous vous étonnez peut-être de constater que les jardinières ne sont pas encore fleuries comme les autres années. La commission Environnement-Cadre de vie a décidé à l'unanimité d'opter pour une plantation de vivaces. Cette décision a pour but de respecter les restrictions d'eau, de réduire le budget fleurs sur les années à venir tout en ayant un résultat de fleurissement aussi important qu'avec des annuelles. Le travail des agents en sera optimisé et l'apport en eau très réduit. Ces plantations interviendront en automne.



Comme les années précédentes, la municipalité met en place tout l'été un dispositif de surveillance afin d'anticiper sur une éventuelle canicule qui peut mettre en danger les personnes seules, isolées, âgées ou handicapées. Nous vous invitons à vous faire inscrire sur le registre du centre communal d'action sociale en téléphonant à la Mairie si vous désirez que ce dispositif soit mis à votre service.

**Plan
canicule**

Voyage à Bruges



Ce matin du 09 juin, il pleut, mais.... ce n'est pas (trop) grave !!! L'enthousiasme est dans les cœurs, et tout le monde est content de monter dans le bus, direction.....la Flandre occidentale, et plus précisément Bruges, une des villes les plus pittoresques d'Europe avec ses maisons patriciennes, ses célèbres canaux et ports intérieurs, son béguinage.

Notre découverte de la ville commence par une promenade à pied à travers les diverses rues pavées et places du centre ville, ce qui nous permet de d'observer diverses constructions, toutes plus intéressantes les unes que les autres, entre autres : la grand-place et son beffroi, les halles, l'hôtel de ville, l'ancien greffe et le Palais du Franc de Bruges. Nous poursuivons par une balade en bateau sur les très nombreux canaux pittoresques qui encerclent et traversent la ville, ce qui nous permet de donner du sens à l'appellation « Venise du Nord », et d'admirer les plus beaux endroits de la ville sous un angle tout à fait différent.

Après un repos bien mérité, nous commençons notre seconde journée.

Tout d'abord, direction le Béguinage. Les béguinages étaient des communautés autonomes de religieuses, appelées les béguines, en Europe du nord, au Moyen Âge, dont les bâtiments intégrés comprennent non seulement les installations domestiques et monastiques, mais aussi des ateliers utilisés par la communauté. Généralement, les bâtiments sont construits autour d'une cour arborée.

Autrefois occupé par les béguines, femmes ayant décidé de consacrer leur vie à Dieu, le Béguinage est aujourd'hui habité par des bénédictines. Fondé au XIII^e siècle, ce petit village situé au cœur de Bruges

est inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco. Ruelles, façades pittoresques, petit colombier, immense jardin... Nous prenons le temps d'en découvrir chaque recoin. Un grand bond dans le passé s'impose... en silence !

Nous poursuivons par la visite du musée Memling, musée qui doit son nom à l'artiste Hans Memling, maître peintre d'origine allemande qui s'établit à Bruges à partir de 1465. Il est installé dans l'ancien hôpital Saint Jean, datant du 12^{ème} siècle. Des religieux y soignèrent les pèlerins malades jusqu'en 1976.

Les anciennes salles de soins et dortoirs abritent désormais nombre de peintures et objets d'art, en relation avec le monde médical notamment. Nous avons pu en effet observer des instruments médicaux utilisés il y a plusieurs siècles.

Six œuvres réalisées par Hans Memling sont, par ailleurs, exposées dans la vieille église de l'hôpital. « La Châsse de Ste Ursule » constitue sans doute le plus célèbre de ces tableaux. De même, « le Mariage mystique de Ste Catherine » représente une des toiles maîtresses de l'artiste. Enfin, dernier coup d'œil au cloître qui renferme la pharmacie datant du 17^{ème} siècle, et il est déjà temps de rentrer !

C'est bien fatigués, mais les yeux pleins de tout ce que nous avons pu admirer que nous regagnons Pontcarré !

L'année prochaine, on part où ????

*Catherine TOURNUT
Maire Adjoint*



les animations du 2 Mai 2010



Cette année encore, le troc et puces a accueilli plus de 80 exposants

Malgré quelques averses, les nombreux visiteurs ont pu également se rendre à l'exposition des vieilles bécanes installée dans le gymnase.

Le café du matin, bien apprécié, et nos traditionnels merguez, saucisses, frites, sandwiches et boissons ont restauré nos exposants et visiteurs.

Nous remercions tous les bénévoles qui nous ont aidé à organiser cette journée, et également un grand merci aux exposants qui sont venus nous remettre des jouets pour la BOURSE AUX JOUETS de décembre 2010 (jouets dont tous les fonds récoltés seront versés au profit de l'association départementale des restos du cœur).



*Bruno LACROIX,
Maire Adjoint à l'animation
Danielle GIRAUD
Conseillère municipale à l'animation*

Fête de la musique

La fête de la musique s'est déroulée samedi 19 juin 2010 avec un temps mitigé, malgré une averse en début de manifestation, les pontcarréens et pontcarréennes étaient présents.

Vous avez été nombreux à venir écouter les 3 groupes de la soirée.

- **L'ATELIER MUSICAL DE PONTCARRE ET SES CHANTEUSES**
- **FRENCH KISS**
- **XAVIER DUCAS**

Ils ont par leur talent, réussi à faire, un peu, oublier la fraîcheur et l'humidité

A 23H00 le feu de la St Jean a permis à tous de se réchauffer. Rendez vous l'année prochaine et si le temps est aussi frais, nous pourrions proposer du vin chaud !

Nous remercions tous les bénévoles et les élus présents pour leur aide et vous souhaitons de bonnes vacances

*Bruno LACROIX,
Maire Adjoint à l'animation
Danielle GIRAUD
Conseillère municipale à l'animation*



Stationnements gênants = stationnements dangereux



Ainsi que l'a indiqué notre Maire à diverses reprises, notamment dans l'exemplaire du Flash Info N°4 d'avril 2010, nous attirons l'attention des Pontcarréens sur la nécessité, pour bien vivre ensemble, de respecter le code de la route et surtout de ne pas occasionner de préjudice au droit de circulation et de sécurité des autres usagers.

Même si l'égoïsme forcené est devenu à la mode, notre village à dimension humaine se doit de réagir pour maintenir un comportement sociable basé sur la prise de conscience individuelle plutôt que sur les pénalités financières liées aux contraventions.

Halte aux stationnements abusifs et sans gêne !

*Serge LANGE Maire adjoint
Correspondant Défense
et sécurité Francilienne*

Près de la boulangerie, alors que les places de stationnement immédiatement avant et après les véhicules photographiés sont vides, il n'y a plus de largeur de trottoir aisément accessible pour emprunter le passage pour piétons avec une poussette ou un fauteuil d'handicapé. Zéro de conduite vis-à-vis de la sécurité et du civisme pour les conducteurs de ces véhicules.

Ce véhicule en stationnement, bloque à lui tout seul, la voie de droite. Il faut s'arrêter derrière et attendre que la voie opposée soit libre pour déboîter et dépasser l'obstacle. Quelle désinvolture !



Conseil Municipal

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 11 MAI 2010

1. Finances Communales

- demande de subvention au Conseil Général pour la restauration d'objets mobiliers sculptés

- adhésion de la Commune au Fonds de Solidarité Logement

- convention avec la Communauté de communes de la Brie Boisée relative à l'accueil de loisirs de la Commune
Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **DÉCIDE** d'accueillir les enfants des autres communes membres de la Communauté de Communes de la Brie Boisée âgés de 3 à 11 ans au sein de son accueil de loisirs pendant le mois d'août 2010 à hauteur de 15 enfants maximum par journée.

- **DIT** que le tarif appliqué aux familles sera le même que pour les enfants de la commune de Pontcarré, la différence avec le

tarif extérieur voté le 22 juin 2009 étant prise en charge par la Communauté de Communes de la Brie Boisée, hormis le repas qui sera facturé au même prix

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer avec la Communauté de Communes de la Brie Boisée la convention correspondante.

- convention créant un groupement de commandes avec la Communauté de Communes de la Brie Boisée et ses communes membres

2. État d'abandon manifeste des immeubles sis à Pontcarré rue Jean Meurant cadastrés 1096 et 1097 section C

3. Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée

Fête de l'école

Le 29 mai 2010 a eu lieu le spectacle de fin d'année de la maternelle Louis Mazet à la salle des fêtes.

Les élèves et leurs maitresses avaient invité les familles à un voyage musical et dansé autour de l'Afrique !

Au rythme des percussions jouées par les élèves, accompagnés des enseignantes et des intervenantes musique, sur un lumineux décor de savane et avec de superbes tee-shirts portant leur nom les enfants ont une fois de plus ravi leurs parents.

Autour de la fête des mères les mamans ont été conviées à partager une grande finale dansée ...

Au terme du spectacle le bel album « Rafara » a été offert à chaque élève de Grande Section pour marquer le passage vers la « grande école » ...

Voici quelques souvenirs de cette belle matinée festive et vivement la prochaine édition !



Cérémonie de remise des dictionnaires au CM2

Cette année, en accord avec le corps enseignant nous avons organisé une cérémonie en Mairie afin de distribuer les dictionnaires de langues, offerts par la municipalité, à nos futurs collégiennes et collégiens.

Anne-Marie Vuillaume, Maire adjointe à la vie Scolaire et Sociale et moi-même les avons accueillis dans la salle du Conseil accompagnés de leur enseignante, Madame Sermage, et de parents d'élèves. Nous avons souhaité organiser cet après-midi empreinte d'une certaine solennité, afin d'avoir un réel moment d'échange avec nos jeunes.

En effet, après avoir passé des années très entourés, ce moment a permis de leur rappeler qu'ils allaient acquérir et devoir gérer une certaine indépendance aussi bien dans l'organisation de leur travail, que dans les transports et dans leurs temps libres. Mais également, que leurs parents plaçaient en eux une confiance encore plus grande et qu'ils devaient, afin de préserver celle-ci, ne jamais hésiter à se confier à eux. En effet, maintenir une communication permanente avec les parents permet une confiance réciproque, et

favorise la résolution des problèmes rencontrés.

Après ces beaux discours et la distribution faite, une collation a été servie avant que nos jeunes ne repartent vers leur école.

Nous leur souhaitons une belle réussite pour leur avenir ainsi que de représenter fièrement leur commune.

*Tony SALVAGGIO
Maire de Pontcarre*



«THÉÂTRE»

En Scène



Le 5 juin dernier ce sont les 20 jeunes de la troupe En Scène qui se sont élancés avec une ardeur non contenue sur les planches et sous les projecteurs pour 2 heures de spectacle.

C'est bien sûr, devant un public acquis à leur cause (famille, amis et quelques habitués) qu'ils ont tous évolué, tous plus performants les uns que les autres. Certains d'entre eux étaient devant un public, pour la première fois de leur jeune existence, mais ils n'en ont pas moins mérité. C'est sur un final et un rythme musical très jeune qu'ils sont venus saluer et se nourrir des applaudissements enthousiastes d'un public fortement conquis.

Toute la troupe vous souhaite un bel été et vous donne rendez-vous à la rentrée pour de nouvelles aventures sur les planches.



L'Expo fait un carton



La première Exposition de l'Association **Arts Talents et Créations** a fait un carton !

Elle s'est déroulée le week-end du 12 et 13 juin 2010 à la Maison des Associations. Lors du vernissage du

vendredi 11 juin, de nombreux invités étaient présents ainsi que les adhérents et leur famille, M. Le Maire Tony Salvaggio et son épouse, M. Bruno Lacroix Maire Adjoint Responsable des Associations, M. François Perrusot

Conseiller Général, M. Philippe Bisson Responsable du Magasin l'Eclat de verre à Nanteuil les Meaux, Mme Evelyne Doublet Responsable du Magasin Esquisse à Coulommiers et Mme Pascale Meunier Présidente de l'Association.

Après délibération du jury, deux prix ont été remis : Le Prix de l'Association à Mlle Sandie Tilliet et le Prix de l'Eclat de Verre à Madame Patricia Wilhem.

Bravo à nos cartonneuses !

Pendant tous le week-end de nombreuses personnes sont venues voir une quarantaine de meubles exposés et ont été surprises de constater ce que l'on pouvait faire avec du carton de récupération : chevet, table, bibliothèque, lampe, cadre, miroir...

Nous continuerons l'année prochaine à donner des cours à Pontcarré, tous les mardis soirs. Deux niveaux de cours seront proposés : débutant et confirmé. Nous vous donnons rendez-vous dans un an pour une nouvelle exposition pleine de surprises !

Everest Népal Association

sous le haut patronage de S.E. Ambassadeur du Népal
Association régie par la loi de 1901/ n° d'ordre 1994/2/10244
Pour un dépaysement total une date à retenir

Le 09 octobre 2010

Comme chaque année, une fête népalaise sera organisée à la salle des fêtes de PONTCARRE, avec expositions de photos, danses et repas typiquement népalais au même tarif que l'an passé soit 15 €

A cette occasion, nous vous exposerons notre activité durant l'année écoulée et nos projets.

Venez nombreux avec vos amis.

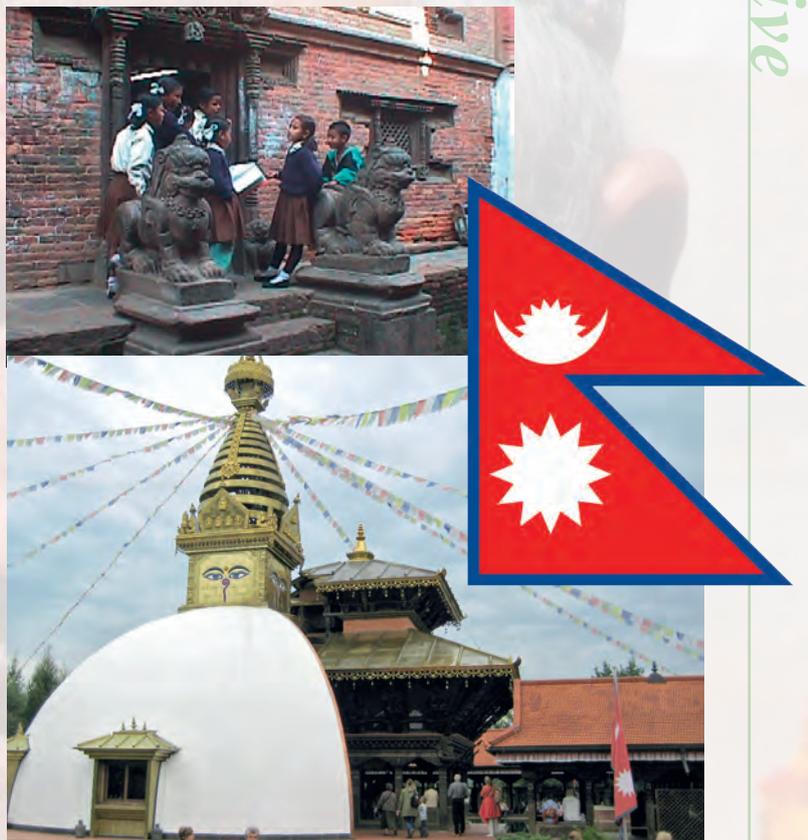
Pour tout renseignement et inscription, contacter l'association à l'adresse : 21, Allée de la Prairie, **01 64 66 11 15** ou **06 83 27 29 65** ou Mr Shailendra Maharjan au **06 19 99 64 10.**

Cette association créée en 1994 a pour vocation de scolariser des enfants issus de familles les plus défavorisées du Népal. A ce jour 24 enfants sont inscrits dans 4 écoles de la Vallée de Katmandou.

C'est dans cet objectif, que l'association, organise régulièrement des manifestations culturelles dans la région parisienne, afin de récolter des fonds pour continuer notre mission.

Aussi venez nombreux à notre fête, pour passer un agréable moment et goûter la cuisine traditionnelle népalaise, et aussi par ce biais, aider notre action. Avec tous nos remerciements

Le Bureau





Le 13/03/10, la section enfants de chanbara a participé aux championnats de France jeunes qui se sont tenus à Paris, au gymnase de la Plaine.

Félicitations à nos valeureux combattants qui ont défendu les couleurs de Pontcarre, avec une mention toute particulière pour :

- Nicolas BOLO, 1^{er} en nito kodachi (sabres long & court)
- Axel GERVAISE, 3^{ème} en nito kodachi
- Emmanuel GUILLORE, 3^{ème} en koda-chi (sabre court)



Pour toute information relative à notre club, vous pouvez consulter notre site Internet <http://club.sportsregions.fr/arts-martiaux77>.

Le bureau ainsi que les professeurs de judo et chanbara vous souhaitent de bonnes vacances et espèrent vous revoir encore plus motivés la saison prochaine.

Chantier du Centre Hospitalier



Le point sur le chantier du nouveau Centre Hospitalier de Lagny Marne-la-Vallée sur le site de la commune de Jossigny

Les travaux se poursuivent avec une légère avance sur le planning prévisionnel. Le gros œuvre est en voie d'achèvement. Le volume de la construction commence à se révéler avec une façade de 200 mètres de long sur deux étages et 100 mètres de large ce qui constitue un

bâtiment très impressionnant équivalent à 1.000 logements ayant nécessité le travail assidu de 600 professionnels sur le plus grand chantier actuel du département.

Un bâtiment témoin a été réalisé spécialement pour examiner en grandeur nature les éléments d'aménagements et de décoration qui seront mis en place dans les prochains mois. Certains murs possèdent un aspect de métal irisé qui change de couleur selon l'angle de vision par rapport au reflet de la lumière du jour.

Calendrier passage des encombrants année 2010
3^{ème} jeudi de chaque mois

- 15 juillet
- 19 août
- 16 septembre
- 21 octobre
- 18 novembre
- 16 décembre

Bibliothèque

- ◇ **Mercredi et samedi**
de 10 h à 12 h 30
et de 14 h à 17 h 30
- ◇ **Mardi, jeudi et vendredi**
de 16 h 30 à 17 h 30

En cette année 2010, Année Internationale de la Biodiversité, de nombreuses initiatives sont prises, partout dans le monde, pour protéger la faune et la flore. L'une des principales causes de disparition des espèces animales est la destruction de leurs habitats et notamment de leurs aires de nidification. Pour les espèces végétales, il s'agit bien souvent d'une fauche précoce qui compromet la floraison ou stoppe définitivement le développement des graines.



Néanmoins, la connaissance des cycles biologiques nous oriente peu à peu vers une meilleure gestion de notre environnement. Une gestion raisonnée, plus respectueuse dont nous sommes les principaux bénéficiaires, permettant par exemple aux abeilles de butiner librement tout en assurant la pollinisation des fleurs et le développement des fruits.

En restaurant les habitats ou en créant des zones refuges (fauches tardives), il est possible d'agir, à sa manière, pour favoriser le maintien d'une diversité animale et végétale riche.

Dans le cadre de la gestion de son Bassin de Retenue Paysager au lieu dit "l'étang du Coq" (à Roissy en Brie, à coté du Nautil), le S.I.A.A.M. (Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement et l'Aménagement du Morbras), qui œuvre également pour l'entretien du cours d'eau, s'engage à préserver la diversité biologique sur ses parcelles en réalisant une fauche différenciée autour du bassin. Cinq surfaces ont été répertoriées cette année comme zones de fauches tardives. Il s'agit principalement de zones libres, peu fréquentées par le public et des zones de protection, destinées à empêcher le piétinement à proximité des milieux sensibles tels que les mares ou les berges abritant les nids d'oiseaux. La promenade en sera d'autant plus agréable grâce à la création d'un labyrinthe pédagogique destiné à faire plonger les plus jeunes comme les plus grands en plein cœur du monde végétal.

*Mathieu TROTET
Technicien de rivière SIAAM*

Félicitations à Julie Durmord



Pontcarréenne, qui a participé aux championnats Régionaux CSO (concours de saut d'obstacles) d'Ile de France des 15-16 ans, qui se déroulaient à Fontainebleau (77) sur le site du Grand Parquet le 13 Mai 2010 et qui c'est classée 17^{ème} sur 139 participants dans sa catégorie.

Ils se sont rencontrés à Niort il y a plus de 50 ans et ne se sont plus quittés.

Ginette et Bernard Sabourin se sont fiancés le 1^{er} juillet 1956 juste avant le départ de Bernard pour son service militaire en Algérie.

Le 27 août 1959, ils se sont dits « **oui** » à la Mairie de Neuilly Plaisance.

Leur premier enfant sera une fille, Laurence, elle naît le 7 août 1961.

En 1968 ils trouvent un terrain à Pontcarré. Avec l'accord de Monsieur Lavergne, maire de l'époque, ils obtiennent le permis de construire de leur maison.

Le 1^{er} mai 1969 ; ils emménagent dans leur nouveau domicile et deviennent Pontcarréens.

Le 22 juin 1973, la famille s'agrandit avec l'arrivée d'un petit garçon, Cyril.

Le 5 juin 2010, j'ai eu le bonheur de célébrer leurs Noces d'Or dans notre mairie à Pontcarré.

Si la cérémonie officielle du mariage est pour moi un réel plaisir dans ma charge de maire. Célébrer des Noces d'Or, bien que non officielle, l'est tout autant.

C'est le témoignage d'une vie d'amour partagée.



De deux êtres qui ont su traverser les tracés du quotidien et toujours regarder ensemble dans la même direction sans jamais se lasser.

Je renouvelle en mon nom et celui de Conseil Municipal tous nos vœux de Bonheur à Ginette et Bernard, que leur union se prolonge encore en santé et en quiétude.

*Tony SALVAGGIO
Maire de Pontcarré*

Calendrier des prochaines manifestations

13 Juillet :

21 h 30 retraite
aux flambeaux,
feu d'artifice et
bal - Salle des
fêtes

Organisées par la municipalité

Organisées par des associations de Pontcarré

**A vos
agendas**

Septembre

1	M	
2	J	
3	V	
4	S	
5	D	
6	L	
7	M	
8	M	
9	J	
10	V	
11	S	Forum des Associations
12	D	
13	L	
14	M	
15	M	
16	J	
17	V	
18	S	Soirée Jeunes
19	D	
20	L	
21	M	
22	M	
23	J	
24	V	
25	S	
26	D	Fête de la Forêt
27	L	
28	M	
29	M	
30	J	

Octobre

1	V	
2	S	
3	D	Courir pour Curie
4	L	
5	M	
6	M	
7	J	
8	V	
9	S	Soirée Népalaise
10	D	
11	L	
12	M	
13	M	
14	J	
15	V	
16	S	
17	D	
18	L	
19	M	
20	M	
21	J	
22	V	
23	S	
24	D	
25	L	
26	M	
27	M	
28	J	
29	V	
30	S	
31	D	



Rappel des horaires d'ouverture de la Mairie

- ↳ lundi, mardi, jeudi de 9 h à 12 h.
- ↳ mercredi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
- ↳ samedi de 10 h à 12 h 30.

Et, toujours à votre disposition, le site Internet de la Mairie :

↳ www.mairiepontcarre.net

Accueil pré et post scolaire Centre Aéré - Temps Cantine

↳ 01.64.76.69.45 ↳ 06.47.84.37.24

Tél. : 01 64 66 31 55

Fax : 01 64 66 03 35

PENSION
Repas d'affaires

RESTAURANT
Spécialités de poissons

Malocco
Elisabeth et Yannick

10, Grande Rue
77135 PONTCARRÉ

☎ 01 64 66 11 76
malocco.massou@wanadoo.fr

**IMPRIMERIE
CHAUVAT-BERTAU**

Réalisation Graphique PAO
Flashage - Photogravure
Reprographie connectée Mac PC : N.B. et Couleur
Dorure - Gauffrage - Relief - Découpe - Typo - Offset

4, chemin de Braque - B.P. 3 - 77135 PONTCARRÉ

Tél. 01 64 66 31 49 - Fax 01 64 66 10 95
E Mail : chauvat.bertau@wanadoo.fr